



**PRÉFET  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**189**

**Service départemental-métropolitain  
d'incendie et de secours**

Direction de la prévention et de l'organisation des secours  
Groupement prévention des risques  
Sous-commission départementale des ERP-IGH

Lyon, le 14/04/2022

## PROCES-VERBAL

destiné à  
**M. le Maire de VILLEURBANNE**  
Hôtel de ville  
Place Lazare Goujon BP 5051  
69601 VILLEURBANNE

<u>ETABLISSEMENT</u>	<u>DOSSIER</u>
ERP N° : E26600047-000	N° Rapport : 2022-002778
Établissement : Les Puces du Canal - Bâtiment principal A	Visite périodique du 12/04/2022
Type : M - N L Catégorie : 1 Effectif : 8266	Préventionniste : Capitaine SIMONET Stéphane
Commune : VILLEURBANNE	Demandeur : M. le Maire de VILLEURBANNE Hôtel de ville Place Lazare Goujon BP 5051 69601 VILLEURBANNE
Adresse : 1 Rue du Canal 69100 VILLEURBANNE	
Exploitant : M. Stéphane BLANCHET	

### Références

Rapport du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours n° 2022-001983.

### Avis de la commission

Après présentation du rapport cité ci-dessus, la commission émet un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation en raison des stockages importants qui encombrant les issues de secours.

Les prescriptions mentionnées au rapport devront être prises en compte.

Le procès-verbal sera notifié à l'exploitant par l'autorité compétente.

PROCES-VERBAL CERTIFIÉ CONFORME

La directrice départementale et métropolitaine adjointe  
des services d'incendie et de secours

Colonelle Laetitia DIDIER